

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## COMMUNE DE BENFELD MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal du 24 juillet 2023, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme, qui a pour objet :

- Création d'un secteur de taille et capacité limité ;
- Adaptation à la marge du règlement graphique ;
- Modifications portant sur divers points du règlement écrit ;
- Modifications liées à la prise en compte des risques naturels et technologiques.

L'enquête se déroulera sur une durée de 26 jours consécutifs :

**du lundi 28 août 2023 à 9h00 au vendredi 22 septembre 2023 à 18h00.**

Monsieur MARTIN, Gérant de société à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg. Monsieur RENCLY, Ingénieur CESI à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/enquete-publique-m2-plu-benfeld>

Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de Benfeld pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 15h00 à 18h00

**Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique le samedi 16 septembre de 9h00 à 11h30.**

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie, les :

- **Lundi 28 août 2023 de 15h00 à 18h00,**
- **Mercredi 6 septembre 2023 de 9h00 à 11h30,**
- **Samedi 16 septembre 2023 de 9h00 à 11h30,**
- **Vendredi 22 septembre 2023 de 15h00 à 18h00.**

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre d'enquête déposé à la mairie,
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie, sise 3 rue du Château – 67230 BENFELD,
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-m2-plu-benfeld@mail.registre-numerique.fr](mailto:enquete-publique-m2-plu-benfeld@mail.registre-numerique.fr)
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/enquete-publique-m2-plu-benfeld>

L'autorité responsable du projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme est la commune de Benfeld représentée par son Maire, M. Jacky WOLFARTH et dont le siège administratif est situé 3 rue du Château, 67230 BENFELD. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration à cette adresse. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de l'enquête publique.

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur le site internet de l'enquête publique pendant un an après la date de clôture de l'enquête.